



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/49/SC.2/L.1/Add.1  
17 octobre 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-neuvième session

Genève, 7-18 octobre 2002

Point 5 de l'ordre du jour

Comité de session II

PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ DE SESSION II

M. F. Léger (France)

Orateurs:

Éthiopie

Mauritanie

Tunisie

République islamique d'Iran

Chine

États-Unis d'Amérique

Cuba

Algérie

**Note à l'intention des délégations**

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise au plus tard le **mercredi 23 octobre 2002** à la Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8104, télécopieur: 907 00 56, téléphone: 907 5655/1066.

**CONTRIBUTION DE LA CNUCED À LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU  
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE  
L'AFRIQUE DANS LES ANNÉES 90: AJUSTEMENT STRUCTUREL  
ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ EN AFRIQUE**

(Point 5 de l'ordre du jour)

*(suite)*

1. Le représentant de l'**Éthiopie** a dit que depuis 1992, l'Éthiopie s'était engagée dans un douloureux processus d'ajustement macroéconomique et structurel et avait mis en œuvre plusieurs programmes d'investissement sectoriel. Ces efforts avaient procuré des dividendes modiques. L'Éthiopie était encore l'un des pays les plus pauvres du monde. Cette pauvreté était essentiellement un phénomène rural, mais la pauvreté urbaine allait aussi croissant. Soucieux de débarrasser l'Éthiopie du fléau qu'était la pauvreté, le Gouvernement s'était employé avec la plus grande énergie à établir un Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Toutefois, le succès des politiques énoncées dans ce document demandait autant d'efforts sur le plan extérieur que sur le plan intérieur.

2. La communauté internationale était invitée à combler tout déficit de financement entre ressources disponibles et ressources nécessaires. Par le passé, elle avait soutenu les efforts de réduction de la pauvreté en Éthiopie, mais bien moins que dans d'autres parties de l'Afrique. L'Éthiopie avait désormais besoin d'une assistance de meilleure qualité en plus grande quantité. Il fallait rationaliser et harmoniser les mécanismes d'acheminement de l'aide afin de réduire les coûts de transaction et de rendre l'aide plus efficace. Pour l'Éthiopie, les termes de l'échange avaient empiré du fait de l'effondrement sans précédent du cours mondial du café, produit qui représentait 60 % de ses recettes d'exportation. Dans ces conditions, l'Éthiopie demandait à ses partenaires de développement de contribuer à faciliter l'accès aux marchés, d'encourager les courants d'investissement étranger direct, de remédier au problème de la dette et de supprimer les contraintes pesant sur l'offre.

3. Il fallait espérer que trois ou quatre décennies d'expérimentation des différents paradigmes de développement étaient parvenues à leur terme avec l'adoption du dispositif des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté. La communauté internationale devait faire preuve de la nécessaire volonté politique de s'acquitter de ses responsabilités. Elle devrait, à cet égard, tenir

compte des résultats positifs auxquels avait abouti l'énorme soutien extérieur accordé pour étayer le vigoureux effort intérieur des pays de l'Asie du Nord-Est à un stade antérieur de leur développement.

4. Le représentant de la **Mauritanie** a dit que le Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 n'avait pas donné les résultats escomptés. L'Afrique se heurtait toujours aux mêmes obstacles qu'au début des années 90. Les dirigeants africains avaient reconnu que la responsabilité principale de leur développement incombait à leur propre pays, et c'est pourquoi, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique avait été proclamé. Toutefois, l'Afrique ne pouvait relever seule le défi qui lui était lancé. Le Nouveau partenariat fournissait un cadre dans lequel promouvoir le développement de l'Afrique, mais cette occasion devait bénéficier du soutien cohérent de la communauté internationale. Une croissance plus rapide était une condition préalable d'une réduction soutenue de la pauvreté en Mauritanie; elle supposait à son tour un secteur privé plus dynamique, une stabilisation macroéconomique, une promotion des exportations et une compétitivité accrue. Toutefois, croissance soutenue ne voulait pas dire réduction de la pauvreté. Le problème de l'extrême pauvreté ne pouvait trouver sa solution que grâce au développement sectoriel, et l'intervention des pouvoirs publics était nécessaire pour créer des infrastructures économiques et sociales. Les politiques intérieures avaient une importance fondamentale, mais en l'absence d'un environnement international favorable, les objectifs du développement ne pouvaient être atteints. Les pays développés devaient ouvrir leurs marchés aux produits en provenance des pays en développement, faciliter l'accès aux technologies de l'information et de la communication et faire des efforts plus vigoureux d'aide publique au développement et d'allègement de la dette.

5. Le représentant de la **Tunisie** a dit que malgré l'attention accordée par la communauté internationale à la réduction de la pauvreté, la mobilisation des ressources qui auraient été nécessaires pour atteindre les objectifs fixés au Sommet du Millénaire et à d'autres conférences internationales récentes n'avait pas été suffisante. La réduction de la pauvreté était néanmoins devenue l'objectif principal des programmes et activités des institutions financières internationales, et l'Union européenne et les États-Unis, ainsi que les pays du G-8 à leur récent sommet, avaient pris des engagements qui étaient importants non seulement pour les pays directement concernés par le problème de la pauvreté, mais aussi pour la sécurité et la stabilité dans le monde. Ces efforts étaient d'une importance toute particulière puisque le nombre

des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour continuait d'augmenter, en particulier dans les PMA africains. Le rapport de la CNUCED sur le développement économique en Afrique donnait une analyse pertinente des causes de cette pauvreté croissante.

6. Au Sommet de Lusaka tenu en juillet 2001, les dirigeants africains avaient adopté le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, qui visait à devenir la pierre angulaire des politiques de développement africaines. Le succès de cet ambitieux programme était subordonné au soutien actif de la communauté internationale. La mondialisation et les changements qu'elle entraînait avec elle pour l'interdépendance et les liens entre paix, sécurité et développement exigeaient une approche mondiale à l'égard des problèmes de développement et de pauvreté, dont la création d'un fonds de solidarité mondiale était une illustration. Cette initiative tunisienne était inspirée par l'expérience que la Tunisie tirait de sa lutte contre la pauvreté et avait l'appui de la communauté internationale. Il fallait espérer que tous les partenaires aideraient à traduire cette initiative dans les faits en mettant en place les mécanismes appropriés, conformément aux buts et engagements énoncés au Sommet du Millénaire.

7. Le représentant de la **République islamique d'Iran** a dit que la mondialisation et la libéralisation des échanges et des flux financiers se traduisaient par de complexes difficultés pour l'Afrique. Le revenu par habitant diminuait en Afrique subsaharienne et la pauvreté allait croissant. Les programmes d'ajustement structurel appliqués en Afrique pendant les 20 dernières années n'avaient pas permis de surmonter les principaux obstacles structurels et institutionnels à l'accumulation du capital et à l'évolution des structures. Cela pouvait être dû en partie à des dérapages dans l'application des politiques, mais certaines difficultés tenaient aussi à leur conception même.

8. Alors que l'Organisation des Nations Unies, CNUCED comprise, avait pendant de nombreuses années appelé l'attention sur la nécessité de remédier à la situation critique des pays les plus pauvres, et malgré les préoccupations exprimées au Sommet du Millénaire, l'action internationale avait été jusqu'à présent insuffisante. Depuis 1999, la réduction de la pauvreté était devenue l'objectif principal des opérations des institutions financières internationales dans les pays à faible revenu. Toutefois, même si ces programmes s'attachaient désormais davantage à la réduction de la pauvreté, les avis donnés en matière de politique macroéconomique ne semblaient pas s'écarter de l'approche antérieure de l'ajustement structurel, dont le fondement

était l'attachement à l'économie de marché et à la libéralisation des courants d'échange et de capitaux. Les pays africains devaient jouir de plus d'autonomie dans la formulation et la mise en œuvre de politiques macroéconomiques adaptées à leurs propres conditions particulières. Avec les Documents de stratégie de réduction de la pauvreté, les prêts et dons publics multilatéraux et bilatéraux et l'allègement de la dette étaient désormais inévitablement liés aux politiques et stratégies de réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, il y avait toutefois une nette contradiction entre maîtrise et conditionnalité. Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, conçu et adopté par les pays africains eux-mêmes, devait être la base de l'appui accordé à l'Afrique par la communauté internationale. Il fallait faire beaucoup plus en faveur d'une augmentation appréciable de l'aide, de la réduction de la dette et d'un meilleur accès aux marchés.

9. Le représentant de la **Chine** a dit que la CNUCED avait joué un rôle important dans la mise en œuvre du Nouvel ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, grâce en particulier à ses analyses du développement économique en Afrique, et qu'elle avait également apporté une contribution substantielle au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NOPADA). S'agissant du rapport du secrétariat sur le développement économique en Afrique, la Chine estimait elle aussi qu'une croissance économique rapide était la condition primordiale de la réduction de la pauvreté. La stabilité macroéconomique et les réformes structurelles étaient déterminantes pour que la croissance soit durable et rapide, mais les mécanismes de protection sociale et les dépenses sociales avaient eux aussi leur importance. Les pays africains avaient fait de gros efforts sur le plan interne, y compris en participant au NOPADA mais divers obstacles les avaient empêchés de réduire la pauvreté. Le développement économique et la lutte contre la pauvreté en Afrique exigeaient un effort collectif de la part de la communauté internationale afin qu'elle prenne des mesures actives et efficaces pour créer un environnement international favorable à un développement durable en Afrique, y compris en réaménageant les systèmes financiers et commerciaux internationaux, et qu'elle favorise et facilite un afflux de ressources vers ce continent. La mise en place d'une structure plus équitable du commerce mondial en accord avec les intérêts de tous les pays, moyennant la réduction du protectionnisme, l'octroi d'un accès aux marchés et un transfert de technologies, revêtait tout autant d'importance, de même que l'exécution par les pays développés des engagements qu'ils avaient pris concernant l'aide publique au développement et l'allègement

de la dette. L'Organisation des Nations Unies devait continuer à jouer un rôle constructif en mobilisant un soutien international en faveur du développement de l'Afrique. Il faudrait encourager les gouvernements des pays africains à participer davantage à la conception des réformes et des politiques d'ajustement structurel, et l'aide apportée par les pays développés et les institutions internationales ne devrait pas être liée à la conditionnalité.

10. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a déclaré que le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique constituait une solide base pour un développement dont les pays africains prendraient l'initiative, et que le secrétariat aurait dû faire état de cette nouvelle initiative dans son rapport sur le développement économique en Afrique. Cette initiative faisait une large place à la réduction de la pauvreté comme facteur de développement.

11. Le développement dépendait d'une démarche coordonnée et cohérente dans laquelle toutes les parties prenantes mettaient en valeur leurs avantages relatifs. La cohérence, considérée comme une condition impérative du développement, dépendait dans une large mesure de la détermination de priorités du développement claires et bien conçues par les pays en développement eux-mêmes. L'un des moyens auxquels la CNUCED pouvait avoir recours pour favoriser une plus grande cohérence consistait donc à privilégier la coopération avec les gouvernements des pays africains, la société civile et les institutions de Bretton Woods dans le cadre du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP).

12. L'élément primordial pour que l'Afrique puisse atteindre ses objectifs de développement était la paix, condition préalable au développement des marchés régionaux et des infrastructures. Simultanément à l'amélioration de l'accès aux marchés, il était nécessaire d'accroître l'aide publique au développement et d'alléger plus rapidement la dette, et simultanément aux progrès réalisés dans ces domaines, il fallait bien voir que les ressources nationales et privées étaient celles qui jouaient un rôle primordial pour assurer la permanence des efforts de développement. À mesure que les dirigeants africains confortaient la démocratie et assuraient une gestion économique rationnelle, les pays industrialisés prenaient l'engagement de promouvoir la paix et la sécurité en Afrique, de stimuler l'acquisition de connaissances spécialisées et le renforcement des capacités, d'encourager le commerce et l'investissement étranger direct et de fournir une APD plus efficace. Des actions concernant la sécurité alimentaire ainsi que le développement et la productivité agricoles revêtaient elles aussi une importance extrême.

Il serait possible d'accroître durablement la productivité agricole au moyen d'investissements dans le développement rural, par le développement de la recherche et des biotechnologies et grâce à la mise en place d'un cadre de politique générale favorable aux agriculteurs afin qu'ils puissent récolter les fruits de leur travail. L'initiative relative au commerce des produits agricoles que les États-Unis avaient prise dans le cadre de l'OMC apporterait un complément aux efforts des pays africains, mais les politiques nationales avaient un rôle important à jouer pour tirer le maximum du potentiel de l'agriculture.

13. Le représentant de **Cuba** a fait observer que la situation économique de l'Afrique continuait à se dégrader d'une année sur l'autre. La part de l'Afrique dans le commerce mondial allait en diminuant et de nombreux pays de la région se trouvaient encore plus marginalisés. On constatait avec le temps que la croissance ne pouvait se perpétuer sans une augmentation de l'épargne et de l'investissement. Or, une telle augmentation était impossible dès lors que les prix des produits primaires, qui contribuaient pour plus de 80 % aux exportations des pays africains, ne cessaient de diminuer par rapport aux prix à l'exportation dans le reste du monde. La libéralisation rapide des économies africaines n'avait pas donné les résultats escomptés, alors même que les obstacles subsistaient à l'accès des produits africains aux marchés des pays développés. Le subventionnement massif des produits agricoles dans les pays développés et d'autres formes de protectionnisme faisaient obstacle à un développement soutenu et à la réduction de la pauvreté. De surcroît, l'absence d'aides financières compromettait la croissance et le développement, voire la survie même du continent. Les initiatives lancées récemment par un certain nombre de pays développés constituaient des démarches positives, mais de plus gros efforts étaient nécessaires de la part de la communauté internationale. Pour que l'Afrique puisse se dégager de l'extrême pauvreté, il était indispensable que les pays développés s'acquittent des engagements qu'ils avaient pris dans le cadre de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

14. Les travaux de la CNUCED dans de nombreux domaines, y compris ses liens réciproques avec d'autres institutions internationales en matière de commerce et de financement, contribuaient pour beaucoup à renforcer les politiques en faveur du développement et de la réduction de la pauvreté en Afrique. Les pays africains ne pouvaient cependant atteindre leurs objectifs en matière de développement s'ils ne recevaient pas un plus large soutien de la communauté internationale sous la forme de ressources financières additionnelles, d'un meilleur

accès aux marchés et d'un traitement spécial et différencié, en particulier pour les PMA. Il fallait incorporer les services fournis par la CNUCED dans différents domaines dans une démarche planétaire afin de garantir une cohérence et des synergies avec les activités d'autres institutions.

15. Le représentant de l'**Algérie** a déclaré que le rapport du secrétariat sur le développement économique en Afrique, même s'il s'écartait des thèses classiques, apportait une analyse exhaustive des problèmes de développement et de pauvreté qui se posaient au continent. Les partenaires de développement de l'Afrique la considéraient souvent à tort comme un continent ravagé par la guerre et où sévissaient la famine, le sida et la corruption. Certes, ces phénomènes prédominaient effectivement dans certains pays africains, mais l'on constatait également, dans la plupart des pays d'Afrique, des améliorations encourageantes concernant la gouvernance et la refonte des politiques. Cela dit, la résolution des conflits sociaux et politiques, l'établissement de gouvernements démocratiques, le respect des droits de l'homme et les politiques de libéralisation ne suffisaient pas pour libérer les pays africains de la pauvreté. Les politiques d'ajustement s'étaient assorties d'un coût économique et social considérable qui, venant s'ajouter au poids de la dette, était devenu au fil des ans un obstacle majeur au développement durable.

16. Il était très regrettable que la communauté internationale ne reconnaisse pas à leur juste valeur les efforts déployés par les pays africains pour parvenir à une intégration régionale, en particulier après la création de l'Union africaine. Ce projet, à la réalisation duquel le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique contribuait également, montrait bien la volonté des gouvernements africains de se prendre en charge et de résoudre leurs problèmes économiques.

-----